

# REGARDS SUR ANJOU

BULLETIN D'INFORMATION  
DE L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU



NOVEMBRE 2021 / VOLUME 48, NUMÉRO 9



## COMMUNICATION

### ANJOU SE DOTE DE NOUVELLES ENSEIGNES D'IDENTIFICATION ET D'AFFICHAGE

Les citoyens qui empruntent le boulevard Louis-H.-La Fontaine peuvent apercevoir une nouvelle enseigne d'identification extérieure à l'entrée de la mairie d'Anjou. Installée depuis peu, la stèle vient remplacer l'ancienne qui occupait l'espace depuis de nombreuses années et qui démontrait des signes de vieillissement. C'est avec beaucoup de fierté que les membres du conseil d'arrondissement en ont fait la présentation officielle début octobre.

L'aménagement de cette stèle constitue la première d'une série de cinq dont l'installation est prévue d'ici la fin de l'année. Les quatre autres enseignes seront quant à elles munies d'un système d'affichage dynamique pour diffuser de l'information en continu aux citoyens. L'arrondissement ajoutera ainsi une importante corde à son arc pour transmettre en temps réel des messages qui requièrent une attention rapide au plus grand nombre de citoyens possible. Il pourrait notamment s'agir d'avis de travaux ou d'ébullition ou encore d'autres consignes d'urgence.

Les enseignes seront réparties aux quatre coins d'Anjou, aux jonctions d'artères choisies en fonction de leur achalandage et de la faisabilité de leur installation.

- Boulevard Louis-H.-La Fontaine/boulevard de Châteauneuf
- Avenue Bertin/avenue Bourgneuf
- Avenue de Chaumont/avenue des Ormeaux
- Boulevard des Galeries-d'Anjou/rue Saint-Zotique

Ce projet a été l'occasion pour Anjou de revoir son image afin qu'elle reflète sa population. La nouvelle stèle de la mairie d'arrondissement et les panneaux à affichage dynamique présentent donc une image contemporaine renouvelée.

Enfin, en plus de démontrer le grand souci de bienveillance de l'arrondissement à l'égard de ses citoyens, les enseignes positionneront de manière forte la fierté d'appartenance à Anjou dans chacun de ses axes de vie.

## MESSAGE DE LUIS MIRANDA

# À ANJOU, ON INVESTIT DANS LA QUALITÉ DE VIE

Offrir la meilleure qualité de vie possible aux Angevines et aux Angevins fait partie des principaux objectifs de l'arrondissement. En témoignent les investissements importants réalisés pour l'aménagement et l'entretien des parcs, mais aussi pour soutenir les organismes d'Anjou et proposer à la population des activités sportives et de loisirs nombreuses et variées. Nous savons toutes et tous qu'évoluer chaque jour dans un cadre de vie enrichissant nous permet de former une communauté davantage épanouie.

Alors que certaines restrictions sanitaires demeurent en vigueur, et plus particulièrement l'obligation de présenter un passeport vaccinal pour participer à des événements, l'arrondissement vous propose nombre d'activités culturelles et sportives pour petits et grands durant la saison hivernale. Nous vous invitons à consulter le présent *Regards* ainsi que le *Répertoire d'activités* pour vous inscrire.

Pour les amateurs de plein air, plusieurs patinoires et sentiers de randonnée sont accessibles afin de profiter des belles journées que l'automne et l'hiver nous offrent. D'ailleurs, le parc des Roseraies disposera d'un nouveau sentier pour pratiquer le patin. Les jeunes et les familles apprécieront plus particulièrement les buttes de glisse qui seront aménagées

et entretenues grâce à des canons à neige au parc Goncourt et à Anjou-sur-le-Lac.

La période hivernale est aussi synonyme de consignes à respecter pour assurer une bonne cohabitation au sein de la population angevine. C'est le cas lors des opérations de déneigement pendant

lesquelles il est important de suivre les indications de la signalisation en place, de

vous stationner à bonne distance

des trottoirs afin de laisser suffisamment d'espace aux

équipes des travaux publics pour leurs manœuvres.

Bien évidemment, nous vous rappelons de ne pas déposer de neige dans la

rue pour éviter de nuire aux interventions liées au

déneigement. Ces amoncellements ralentissent les opérations de

ramassage de la neige et ont également un impact sur la sécurité des piétons.

En terminant, nous vous invitons à faire valoir en grand nombre votre droit de vote le 7 novembre afin

de choisir votre prochain conseil municipal pour qu'il soit le plus représentatif de vos opinions et de la

communauté angevine.

Je demeure à votre disposition pour répondre à vos questions ou discuter avec vous de sujets touchant

la vie municipale. N'hésitez pas à me joindre au 514 493-8010.

UNE MEILLEURE  
QUALITÉ DE VIE POUR LA  
POPULATION ANGEVINE EST  
L'UN DES OBJECTIFS DE  
L'ARRONDISSEMENT.

*Luis Miranda*

Maire d'arrondissement et  
conseiller de la Ville de Montréal

# VOS ÉLUS

TOUJOURS  
DISPONIBLES



LUIS MIRANDA

Maire d'arrondissement  
et conseiller de la Ville  
514 493-8010



ANDRÉE HÉNAULD

Conseiller de la Ville pour  
l'arrondissement d'Anjou  
514 493-8051



RICHARD LEBLANC

Conseiller d'arrondissement  
District Est  
514 493-8017



KRISTINE MARSOLAIS

Conseillère d'arrondissement  
District Centre  
514 493-8085



LYNNE SHAND

Conseillère d'arrondissement  
District Ouest  
514 493-8019

## SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

La prochaine séance se tiendra le mardi **7 décembre, à 19 h**. Pour l'instant, nous ne pouvons confirmer si elle se tiendra en présentiel ou non. Surveillez l'infolettre ou la page Facebook de l'arrondissement pour connaître les dernières nouvelles à ce sujet. Par ailleurs, la séance sera diffusée sur le Web en direct. Si vous désirez poser une question au conseil d'arrondissement, nous vous invitons à remplir le formulaire disponible à cet effet sur la vitrine Web de l'arrondissement à l'adresse [montreal.ca/anjou](http://montreal.ca/anjou). Nous vous rappelons qu'il n'y a pas de séance en novembre à cause des élections municipales.

Renseignements : 311

## RAPPELS

INSTALLATION DES TIGES DE  
PROTECTION ET DES ABRIS  
D'AUTOS TEMPORAIRES

**1<sup>er</sup>**  
NOVEMBRE

## RÉSIDUS VERTS

Les dernières collectes de résidus verts, y compris les branches de feuillus et les feuilles mortes, auront lieu les **3, 10 et 17 novembre**. Après cette date, ils seront ramassés lors des collectes de déchets domestiques.

REGARDS  
SUR  
**ANJOU**

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, 10 fois l'an, dans tous les foyers angevins.

RÉALISATION ET  
CONCEPTION GRAPHIQUE  
Lithium Marketing  
IMPRESSION  
Groupe Chicoine  
TIRAGE  
26 000 exemplaires  
DISTRIBUTION  
Société canadienne des postes  
(Courrier de quartier)

## RÉGLEMENTATION

### CHAUFFAGE AU BOIS

La Ville de Montréal stipule dans son règlement sur l'utilisation des poêles et des foyers au bois :

- qu'il est interdit d'utiliser ce type d'appareils durant les avertissements de smog ;
- qu'il est interdit d'utiliser un poêle ou un foyer au bois, sauf s'il est homologué selon la certification CSA/B415.1-10 ou EPA (émission de moins de 2,5 g de particules fines par heure) ;
- qu'il est autorisé d'utiliser ce type d'appareils lors de pannes d'électricité d'une durée de plus de trois heures.

À Montréal, le chauffage au bois représente l'une des principales causes de smog hivernal (39 %) après les transports (45 %). Outre les impacts indésirables sur l'environnement et la qualité de l'air, on reconnaît que les polluants issus de la combustion du bois ont des effets nocifs sur la santé.

### ENTREPOSAGE DU BOIS

Il est interdit d'entreposer du bois de chauffage dans les cours situées en façade des immeubles.

- Les cordes de bois de chauffage peuvent être entreposées dans les cours situées à l'arrière ou sur le côté de l'immeuble, à un minimum de 0,3 m de la propriété.
- La hauteur autorisée est de 1,5 m maximum.
- Pour des raisons de sécurité en cas d'incendie, la corde de bois ne doit pas bloquer de portes ou de fenêtres.

Dans le cas où votre immeuble se trouve à l'intersection de deux rues, contactez le Bureau des permis pour savoir ce qui s'applique à votre situation.

Renseignements : 311



## FOIRE AUX QUESTIONS

### LE 311 VOUS RÉPOND

Voici une des questions souvent posées au service 311 et dont nous souhaitons vous transmettre la réponse.

**« MON VOISIN A UN ABRIS DONT LA NEIGE TOMBE SUR MA PROPRIÉTÉ.  
QU'EST-CE QUE JE PEUX FAIRE ? »**

Un propriétaire a la responsabilité de s'assurer que la neige qui tombe sur sa propriété y reste. Pour ce faire, il peut installer l'abris à une distance suffisante de la limite de son terrain ou se procurer un abris avec un toit à un seul versant et le placer pour que la neige s'écoule de son côté.

## ARÉNA CHAUMONT

### HORAIRE DU PATINAGE LIBRE

	TOUS	AÎNÉS (50 ANS ET PLUS)	ADULTES
Lundi	16 h à 17 h 15	15 h à 16 h	
Vendredi	15 h à 16 h 30	14 h à 15 h	
Samedi	20 h à 21 h		21 h à 21 h 30
Dimanche	16 h à 16 h 45		
<b>RAPPEL DES CONSIGNES</b>	17 h à 17 h 45		

- Réservation préalable par téléphone au **514 493-8256**. Vous devrez donner le nom de chaque participant et son numéro de téléphone. Maximum de 25 personnes.
- Passeport vaccinal exigé à chaque présence pour tout participant de 13 ans et plus (avec photo pour les 16 à 74 ans).
- Gradins accessibles aux parents accompagnateurs (un seul parent par enfant). Port du masque exigé. Nombre de places limité. Les enfants de 8 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.
- Port du masque obligatoire en tout temps à l'intérieur de l'aréna pour tout participant de 8 ans et plus sauf lors de la pratique de l'activité (sur la glace).



SITE WEB  
[montreal.ca/anjou](http://montreal.ca/anjou)  
DÉPÔT LÉGAL  
2<sup>e</sup> trimestre 1980  
Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec  
© Arrondissement d'Anjou 2021  
La reproduction totale ou partielle  
de *Regards sur Anjou* est interdite,  
sauf sur autorisation expresse de  
l'arrondissement d'Anjou.

MAIRIE DE  
L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU  
7701, boul. Louis-H.-La Fontaine  
Anjou (Québec) H1K 4B9  
Ouverte du lundi au vendredi, de  
8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
[anjou@montreal.ca](mailto:anjou@montreal.ca)  
ACCUEIL, INFORMATION  
ET ORIENTATION  
514 493-8000 ou 311

CULTURE, SPORTS,  
LOISIRS ET  
DÉVELOPPEMENT SOCIAL  
514 493-8200  
CENTRE COMMUNAUTAIRE  
D'ANJOU  
7800, boul. Métropolitain Est  
514 493-8222  
URGENCE : 911

POLICE  
Poste de quartier 46 :  
514 280-0146  
Appels non urgents :  
514 280-2222  
TRAVAUX PUBLICS  
(bris d'aqueduc et d'égout)  
514 493-5130

## SÉCURITÉ

## UNE NOUVELLE ZONE D'ÉCHANGES SÉCURISÉE



Afin de faire l'échange de biens achetés en ligne de manière sécuritaire, l'arrondissement et le SPVM innovent en mettant à la disposition des citoyens un endroit surveillé en tout temps. Cette nouvelle zone a pour but de prévenir les fraudes et offre un espace où les gens peuvent en rencontrer d'autres en toute sécurité pour effectuer leurs échanges. À l'heure où les plateformes de vente en ligne font de plus en plus d'adeptes, cette initiative s'ajoute aux nombreuses mesures d'adaptation d'Anjou pour veiller à la sécurité des citoyens. Il s'agit seulement de la deuxième zone du genre à Montréal et la seule extérieure accessible 24 heures sur 24. La zone d'échange est située au poste de quartier 46, à l'adresse suivante : **6850, boulevard Joseph-Renaud**. L'endroit a été inauguré en septembre 2021 par la commandante du poste, Josée Deslongchamps, le maire de l'arrondissement, Luis Miranda, ainsi que le directeur de l'arrondissement, Marc Dussault.



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

## LES DEUX ARÉNAS OBTIENNENT LA CERTIFICATION LEED



Après des travaux majeurs de rénovation, l'aréna Chénier a récemment obtenu la certification LEED®, niveau certifié, délivrée par le Conseil du bâtiment durable du Canada. Cette distinction complète celle de l'aréna Chaumont en 2018 et atteste que les deux bâtiments répondent aux plus hautes normes environnementales en matière d'aménagement, d'économie en eau et en énergie, de choix des matériaux et de qualité de l'air intérieur.

Les travaux de mise aux normes de l'aréna Chénier ont été réalisés l'an dernier pour un montant de 10,8 M\$. Le projet consistait à remplacer le système de réfrigération de la patinoire intérieure, à construire une nouvelle annexe de 7 500 pieds carrés pour y aménager les salles mécaniques, à réaménager les vestiaires et le sous-sol ainsi qu'à refaire le stationnement du bâtiment qui a vu le jour en 1968.

## PLUSIEURS TYPES DE TRAVAUX

Les travaux ont suivi plusieurs lignes directrices qui visaient à rendre le bâtiment plus écoénergétique. Dans l'enceinte de la patinoire, un système de déshumidification hautement performant a été installé ainsi qu'un autre permettant de récupérer la chaleur produite par le nouvel équipement de réfrigération à l'ammoniac. La chaleur recyclée par ce dernier peut ainsi être redistribuée dans les différents systèmes du bâtiment comme pour le chauffage, l'eau chaude domestique, les gradins et la fosse à

neige. Pour réduire la consommation énergétique liée à l'éclairage, des équipements utilisant des ampoules à DEL ont été installés au-dessus de la patinoire, dans les vestiaires, les toilettes, les espaces communs ainsi que sur les murs extérieurs et au niveau des lampadaires du stationnement. De plus, le nouveau système de contrôle informatique génère une économie d'énergie en permettant notamment de programmer les heures d'utilisation et d'arrêt. Lors de la réfection complète du stationnement extérieur, un bassin de rétention a été intégré pour réduire le volume et le débit de l'eau évacuée vers les infrastructures municipales pendant les épisodes de pluie abondante. Le nouvel aménagement comprend aussi des îlots de verdure, plusieurs arbres ainsi que des bornes de recharge pour voiture électrique.

## UN FINANCEMENT PARTAGÉ

La certification LEED®, niveau certifié, des deux arénas d'Anjou a notamment été rendue possible grâce au programme de soutien à la mise aux normes des arénas municipaux. Ciblant les installations présentes à Montréal, ce programme prévoyait le remplacement de tous les systèmes au fréon de la ville par des équipements à l'ammoniac d'ici 2020. Pour la rénovation de l'aréna Chénier, 7,7 M\$ provenaient de ce dernier, 2,1 M\$ ont été investis par l'arrondissement d'Anjou et 1 M\$ était issu du Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant au gaz R-12 ou R-22 (fréon) du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

## UN INVESTISSEMENT RENTABLE

À terme, on estime que les nouveaux aménagements entraîneront des économies d'énergie de l'ordre de 25 %, économies qui se répercuteront invariablement sur la facture d'électricité de l'arrondissement. Ces deux certifications sont une source de fierté pour l'arrondissement et démontrent sa responsabilisation grandissante à l'égard du développement durable. Dans le contexte de l'urgence climatique, ce rôle modèle est un engagement incontournable au sein des communautés. L'arrondissement tient à remercier tous les collaborateurs de ces projets de rénovation ainsi que les usagers des arénas pour leur compréhension durant les travaux.

## PROPRETÉ

## C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Nous demandons de nouveau votre participation pour contribuer à un effort collectif, celui de maintenir les lieux publics d'Anjou propres. Votre collaboration est essentielle pour que les parcs, les rues et les installations soient libres de tout déchet. Posez les bons gestes en ramassant vos masques, vos emballages ainsi que les crottes de vos chiens. Faites-en un sujet à l'ordre du jour en famille! Rendre Anjou propre, c'est améliorer la qualité de vie de tous.

## BUREAU DU CITOYEN

Veillez noter que les bureaux du citoyen sont annulés pour une période indéterminée en raison de la pandémie de COVID-19. Vos élus demeurent cependant disponibles et vous pouvez communiquer avec eux par téléphone ou par courriel pour toute question portant sur la vie municipale.

## BANQUE ALIMENTAIRE

## BÉNÉVOLES DEMANDÉS!

La banque alimentaire d'Anjou est à la recherche de bénévoles. Les personnes qui souhaitent apporter leur aide peuvent exécuter différents types de tâches, par exemple, trier les aliments et les mettre dans des sacs, décharger le camion, s'occuper de l'entretien ménager, etc. Divers blocs horaires sont disponibles le mardi et le mercredi. Des personnes disposant d'un véhicule sont également recherchées afin de procéder à la livraison de sacs de denrées les mercredis après-midi. Les frais d'essence leur seront remboursés.



## Renseignements

Service d'aide communautaire Anjou : 514 354-4299  
CHORRA : 514 493-8278

*Pendant la lecture à votre enfant, profitez de l'occasion pour parler de la couleur, de la forme et de la taille des objets.*



## BIBLIOTHÈQUES

### ON OUBLIE LES FRAIS DE RETARD

**GRANDE NOUVELLE!** Depuis le 6 octobre, les frais associés aux documents remis en retard sont abolis dans toutes les bibliothèques de Montréal. Si vous aviez déjà des frais de retard indiqués à votre dossier, ils seront graduellement annulés. Cette décision s'inscrit dans le mouvement international pour contrer le fait que les frais de retard peuvent constituer une barrière économique qui entrave l'accès aux ressources et aux services des bibliothèques pour les personnes financièrement défavorisées au sein de nos communautés, en particulier les mineurs.

La prolongation de la durée des prêts, qui était appliquée depuis le début de la pandémie, prend fin. Vous devez donc

veiller à rendre vos documents à l'échéance ou à en renouveler le prêt à temps.

**Si vous avez des documents en retard à votre dossier, sachez :**

- qu'au 5<sup>e</sup> jour de retard, votre dossier est bloqué. Vous ne pouvez donc pas réserver, renouveler ou emprunter des documents ;
- qu'au 33<sup>e</sup> jour de retard, le document est considéré comme perdu. Des frais vous sont alors facturés.

Les autres frais qui étaient déjà en vigueur dans les bibliothèques s'appliquent toujours : document endommagé, document ou carte perdue, etc.

Pour connaître l'état des documents en votre possession, **consultez votre dossier de bibliothèque.**



## SPECTACLES

Tous les spectacles sont gratuits. Les laissez-passer sont obligatoires, disponibles au centre communautaire d'Anjou et à la bibliothèque du Haut-Anjou aux dates indiquées. Nombre de places limité. Le passeport vaccinal, accompagné d'une pièce d'identité, sera exigé à l'entrée de la salle pour les participants de 13 ans et plus (avec photo pour les 16 ans et plus).

### EL TRIO ARGENTINO ET FLAVIA GARCIA - LA GENTE DE MI CIUDAD UNE CÉLÉBRATION DE LA DIVERSITÉ

Centre communautaire d'Anjou  
**Jeudi 11 novembre, à 19 h 30**

Laissez-passer : dès le 21 octobre, 12 h, pour les Angevins et le 28 octobre, 12 h, pour tous

Les artistes renouvellent le genre tango en fusionnant ses rythmes traditionnels (tango, milonga et valse) avec des rythmes urbains aux influences multiples. Sur cette musique parfois grave, parfois joyeuse, composée par José Maria Gianelli (piano et direction musicale) se greffent des textes en français et en espagnol signés par Flavia Garcia (voix), qui reflètent le regard des artistes sur les réalités montréalaises actuelles. Avec Sylvaine Arnaud (contrebasse), Valeriu Ichim (violon) et des artistes invités.

### THÉÂTRE JEUNESSE - MINI MALICES

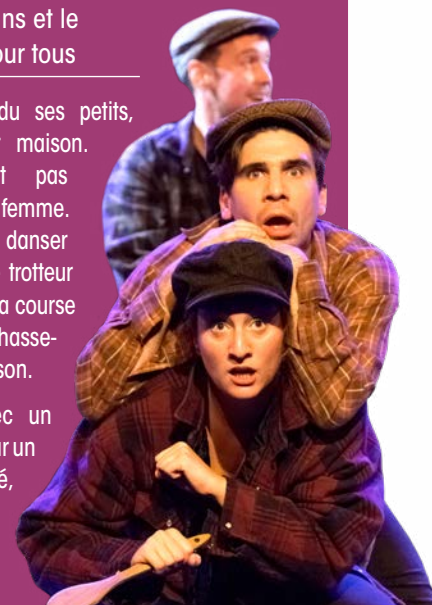
Centre communautaire d'Anjou  
**Vendredi 19 novembre, à 19 h**

Pour les enfants âgés de 4 à 10 ans

Laissez-passer : dès le 29 octobre, 10 h, pour les Angevins et le 5 novembre, 10 h, pour tous

Maman Chèvre a perdu ses petits, Hansel et Gretel, leur maison. Barbe-Bleue ne sait pas comment garder une femme. Rose Latulipe voudrait danser jusqu'à minuit. Alexis le trotteur espère battre le train à la course et les bûcherons de la Chasse-Galerie, rentrer à la maison.

La pièce revisite, avec un minimum d'artifices pour un maximum d'inventivité, les histoires qui ont bercé nos ancêtres.



## ACTIVITÉS POUR LES JEUNES

### NOUVEAU! TROUSSES SENSORIELLES À EMPRUNTER

Votre enfant est touché par l'autisme ou il souffre d'un trouble de l'attention? Vous souhaitez tester des outils qui l'aideront dans son évolution? Les

trousses sensorielles sont là pour vous. Ces trousses sont conçues pour aider les enfants touchés par l'autisme (TSA), un trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) et d'autres sensibilités sensorielles à s'apaiser, à se calmer pour se recentrer. Trois trousses sont disponibles pour l'emprunt dans les deux bibliothèques d'Anjou.

### CONTES DES PETITS LUNDIS

Bibliothèque Jean-Corbeil

**Tous les lundis jusqu'au 6 décembre, de 10 h à 11 h**

Pour les enfants âgés de 0 à 2 ans et leurs parents

Sans inscription, nombre de places limité

Contes, chansons et comptines pour éveiller l'imaginaire des tout-petits et les initier au monde des livres. Une période de lecture parent/enfant et d'échanges suivra chaque animation. L'animation est assurée en alternance par Isabelle Lamontagne et Séverine Le Gall, deux animatrices chevronnées en ce qui concerne l'animation du livre pour les bébés et bambins. Le nombre de places est limité en raison des normes sanitaires : arrivez tôt!

### LES NEURONES ATOMIQUES PILE DE VOLTA

Bibliothèque Jean-Corbeil

**Samedi 13 novembre, de 14 h à 15 h 30**

Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans

Inscription dès le 5 novembre, au comptoir de prêt ou au **514 493-8260**

C'est déjà la fin de notre saison électrisante! Lors de ce dernier atelier, vous apprendrez comment fonctionne une



pile électrique. Les neurones atomiques ont recréé la pile telle que Volta l'avait conçue en l'an 1800! Vous pourrez en comprendre le fonctionnement afin de mettre en marche divers appareils électriques. Vous apprendrez à utiliser un multimètre dans le but de mesurer la puissance de votre pile.

### FOUS DE BRICO!

Bibliothèque Jean-Corbeil

**Samedi 27 novembre, de 14 h à 15 h**

Pour les jeunes âgés de 8 ans et plus (les plus jeunes accompagnés d'un parent sont les bienvenus)

Inscription sur place le jour même

Viens réaliser un bricolage ingénieux et original!

### FABRICATHÈQUE

#### ROBOT BROSSE À DENTS

Bibliothèque Jean-Corbeil

**Dim. 28 novembre, de 14 h à 15 h**

Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans

Inscription dès le 19 novembre, au comptoir de prêt ou au **514 493-8260**



Viens t'amuser à créer ton robot brosse à dents à l'aide de matériel tout simple. Tu auras aussi droit à une démonstration de différents autres types de robots appartenant aux bibliothèques d'Anjou.

## ACTIVITÉS POUR LES ADULTES

### ATELIER D'ÉCRITURE - CHOIX DU CHEF

Bibliothèque Jean-Corbeil

**Jeudi 16 décembre, de 10 h à 12 h**

Inscription dès le 25 novembre au **514 493-8268** ou à **biblioanjouref@montreal.ca**

Au menu, un festin de propositions surprises, d'exercices chouchous, de jeux d'écriture, etc. Venez goûter à une variété d'amorces qui vous sortiront de l'ordinaire. Ludique, créatif et savoureux!